



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT D'UTILISATION, DE DÉCISION N° DM-21-007
MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE DU EN DATE DU 06 JANVIER 2021
LOGICIEL AUTOTURN

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer la maintenance et l'assistance du progiciel AUTOTURN;

CONSIDÉRANT la proposition de la société GRAPHLAND de signer un contrat de maintenance et d'assistance du progiciel AUTOTURN ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société GRAPHLAND – 26-28 rue Artaud 69004 Lyon représentée par son Directeur Général, Monsieur Frédéric PAILLET-TAILLE, un contrat de maintenance et d'assistance. La validité du contrat est à compter du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021. Le contrat est reconductible de manière tacite 3 fois par période de un an, pour se terminer le 31 décembre 2024.

Le montant annuel de ce contrat s'élève à 370,00 euros HT (trois cent soixante-dix euros)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210106-lmc1H7957H1-AR Date de réception en Préfecture : 06/01/2021 Date de Publication : 06/01/2021
